



DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITE DE COOPERATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

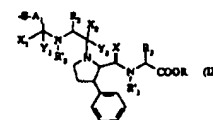
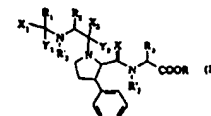
(51) Classification internationale des brevets ⁶ : C07K 5/103, A61K 38/07	A1	(11) Numéro de publication internationale: WO 96/24611 (43) Date de publication internationale: 15 août 1996 (15.08.96)
<p>(21) Numéro de la demande internationale: PCT/FR96/00198</p> <p>(22) Date de dépôt international: 7 février 1996 (07.02.96)</p> <p>(30) Données relatives à la priorité: 95/01489 9 février 1995 (09.02.95) FR</p> <p>(71) Déposant (pour tous les Etats désignés sauf US): RHONE-POULENC RORER S.A. [FR/FR]; 20, avenue Raymond-Aron, F-92160 Antony (FR).</p> <p>(72) Inventeur; et (75) Inventeur/Déposant (US seulement): CLERC, François [FR/FR]; 35, boulevard Colbert, F-92160 Antony (FR).</p> <p>(74) Mandataire: PILARD, Jacques; Rhône-Poulenc Rorer S.A., Direction Brevets, 20, avenue Raymond-Aron, F-92165 Antony Cédex (FR).</p>	<p>(81) Etats désignés: AL, AM, AU, BB, BG, BR, CA, CN, CZ, EE, FI, GE, HU, IS, JP, KP, KR, LK, LR, LT, LV, MD, MG, MK, MN, MX, NO, NZ, PL, RO, SG, SI, SK, TR, TT, UA, US, UZ, VN, brevet ARIPO (KE, LS, MW, SD, SZ, UG), brevet eurasien (AZ, BY, KG, KZ, RU, TJ, TM), brevet européen (AT, BE, CH, DE, DK, ES, FR, GB, GR, IE, IT, LU, MC, NL, PT, SE), brevet OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, ML, MR, NE, SN, TD, TG).</p> <p>Publiée Avec rapport de recherche internationale. Avant l'expiration du délai prévu pour la modification des revendications, sera republiée si de telles modifications sont reçues.</p>	

(54) Title: NOVEL FARNESYL TRANSFERASE INHIBITORS, PREPARATION THEREOF, AND PHARMACEUTICAL COMPOSITIONS CONTAINING SAME

(54) Titre: INHIBITEURS DE FARNESYL TRANSFERASE, LEUR PREPARATION ET LES COMPOSITIONS PHARMACEUTIQUES QUI LES CONTIENNENT

(57) Abstract

Novel farnesyl transferase inhibitors of general formula (I), preparation thereof, and pharmaceutical compositions containing same. In general formula (I), R₁ is Y-S-A₁- (where Y is a hydrogen atom, an amino acid residue, a fatty acid residue, an alkyl or alkoxy carbonyl radical, or a radical R₄-S-, where R₄ is a C₁₋₆ alkyl radical optionally substituted by a phenyl radical, or a radical of general formula (II), wherein A₁, X₁, Y₁, R₂, R'₂, X₂, Y₂, X, R₃, R'₃ and R are as defined below, and A₁ is a C₁₋₄ alkylene radical optionally α-substituted in the >C(X₁)(Y₁) grouping by an amino, alkylamino, alkanoylamino or alkoxy carbonylamino radical); X₁ and Y₁ are each a hydrogen atom or, taken together with the carbon atom to which they are attached, a >C=O grouping; R₂ is a straight or branched C₁₋₄ alkyl radical optionally substituted by a cyclohexyl radical; R'₂ is hydrogen or alkyl; X₂ and Y₂ are each a hydrogen atom or, taken together with the carbon atom to which they are attached, a >C=O grouping; R₃ is a C₁₋₄ alkyl radical optionally substituted by hydroxy, alkoxy, mercapto, alkylthio, alkylsulphonyl or alkylsulphonyl, with the proviso that, when R₃ is an alkyl radical substituted by a hydroxy radical, R₃ may form a lactone with the α-carboxy radical; R'₃ is hydrogen or alkyl; X is an oxygen or sulphur atom; and R is a hydrogen atom or an optionally substituted alkyl radical or an optionally substituted phenyl radical. These novel products have anticancer properties.



(57) Abrégé

Nouveaux inhibiteurs de farnésyl transférase de formule générale (I), leur préparation et les compositions pharmaceutiques qui les contiennent. Dans la formule générale (I), R₁ représente Y-S-A₁-(Y = atome d'hydrogène, reste d'acide gras, radical alkyle ou alcoxycarbonyle, ou radical R₄-S- dans lequel R₄ représente un radical alkyle contenant 1 à 6 atomes de carbone éventuellement substitué par un radical phényle, ou radical de formule générale (II), dans laquelle A₁, X₁, Y₁, R₂, R'₂, X₂, Y₂, X, R₃, R'₃ et R sont définis comme ci-après, et A₁ = radical alcoylène contenant 1 à 4 atomes de carbone éventuellement substitué en α du groupement >C(X₁)(Y₁) par un radical amino, alkylamino, alcanoylamino, alcoxycarbonylamino); X₁ et Y₁ représentent chacun un atome d'hydrogène ou forment ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupement >C=O; R₂ représente un radical alkyle droit ou ramifié contenant 1 à 4 atomes de carbone éventuellement substitué par un radical cyclohexyle; R'₂ représente hydrogène ou alkyle, X₂ et Y₂ représentent chacun un atome d'hydrogène ou forment ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupement >C=O; R₃ représente un radical alkyle contenant 1 à 4 atomes de carbone éventuellement substitué par hydroxy, alcoxy, mercapto, alkylthio, alkylsulfinyle ou alkylsulfonyle, étant entendu que, lorsque R₃ représente un radical alkyle substitué par un radical hydroxy, R₃ peut former avec le radical carboxy en α une lactone; R'₃ représente hydrogène ou alkyle, X représente un atome d'oxygène ou de soufre; et R représente un atome d'hydrogène ou un radical alkyle éventuellement substitué ou un radical phényle éventuellement substitué. Ces nouveaux produits présentent des propriétés anticancéreuses.

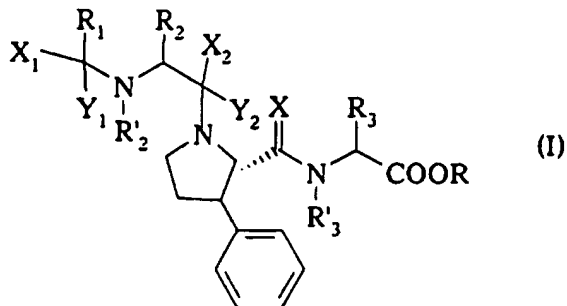
UNIQUEMENT A TITRE D'INFORMATION

Codes utilisés pour identifier les Etats parties au PCT, sur les pages de couverture des brochures publiant des demandes internationales en vertu du PCT.

AT	Arménie	GB	Royaume-Uni	MW	Malawi
AT	Autriche	GE	Géorgie	MX	Mexique
AU	Australie	GN	Guinée	NE	Niger
BB	Barbade	GR	Grèce	NL	Pays-Bas
BE	Belgique	HU	Hongrie	NO	Norvège
BF	Burkina Faso	IE	Irlande	NZ	Nouvelle-Zélande
BG	Bulgarie	IT	Italie	PL	Pologne
BJ	Bénin	JP	Japon	PT	Portugal
BR	Bésil	KE	Kenya	RO	Roumanie
BY	Bélarus	KG	Kirghizistan	RU	Fédération de Russie
CA	Canada	KP	République populaire démocratique de Corée	SD	Soudan
CF	République centrafricaine	KR	République de Corée	SE	Suède
CG	Congo	KZ	Kazakhstan	SG	Singapour
CH	Suisse	LI	Liechtenstein	SI	Slovénie
CI	Côte d'Ivoire	LK	Sri Lanka	SK	Slovaquie
CM	Cameroun	LR	Libéria	SN	Sénégal
CN	Chine	LT	Lituanie	SZ	Swaziland
CS	Tchécoslovaquie	LU	Luxembourg	TD	Tchad
CZ	République tchèque	LV	Lettonie	TG	Togo
DE	Allemagne	MC	Monaco	TJ	Tadjikistan
DK	Danemark	MD	République de Moldova	TT	Trinité-et-Tobago
EE	Estonie	MG	Madagascar	UA	Ukraine
ES	Espagne	ML	Mali	UG	Ouganda
FI	Finlande	MN	Mongolie	US	Etats-Unis d'Amérique
FR	France	MR	Mauritanie	UZ	Ouzbékistan
GA	Gabon			VN	Viet Nam

INHIBITEURS DE FARNESYL TRANSFERASE, LEUR PREPARATION ET LES COMPOSITIONS PHARMACEUTIQUES QUI LES CONTIENNENT

La présente invention concerne de nouveaux inhibiteurs de farnésyl
5 transférase de formule générale :



leur préparation et les compositions pharmaceutiques qui les contiennent.

L'inhibition de la farnésyl transférase et, par conséquent, de la farnésylation
de la protéine ras, bloque la capacité de la protéine ras mutée à transformer les
10 cellules normales en cellules cancéreuses.

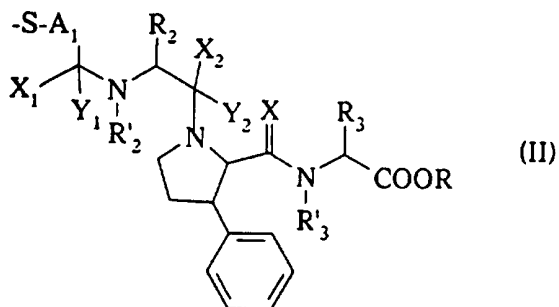
La séquence C-terminale du gène ras contient le motif "CAAX" ou
"Cys-Aaa₁-Aaa₂-Xaa" dans lequel Aaa représente un aminoacide aliphatique et Xaa
représente un aminoacide quelconque.

Il est connu que des térapeptides avec une séquence CAAX peuvent inhiber
15 la farnésylation de la protéine ras. Par exemple, dans la demande PCT WO 91/16340
et dans la demande EP 0 461 869 ont été décrits des peptides inhibiteurs de la
farnésyl transférase Cys-Aaa₁-Aaa₂-Xaa qui sont plus particulièrement représentés
par les peptides Cys-Val-Leu-Ser, Cys-Val-Ile-Met et Cys-Val-Val-Met qui
manifestent leur activité inhibitrice à des concentrations voisines de 10⁻⁶M ou
20 10⁻⁷M.

Il a maintenant été trouvé, et c'est ce qui fait l'objet de la présente invention,
que les peptides de formule générale (I) manifestent leur activité inhibitrice (IC₅₀) à
des concentrations de l'ordre de 10⁻⁸M.

Dans la formule générale (I),
25 R₁ représente un radical de formule générale Y-S-A₁- dans lequel Y représente un
atome d'hydrogène, ou un reste d'acide gras ou un radical alkyle ou alkoxy-carbonyle,
ou un radical R₄-S- dans lequel R₄ représente un radical

alkyle contenant 1 à 6 atomes de carbone éventuellement substitué par un radical phényle, ou radical de formule générale



- dans laquelle A_1 , X_1 , Y_1 , R_2 , R'_2 , X_2 , Y_2 , X , R_3 , R'_3 et R sont définis comme
- 5 ci-après, et A_1 représente un radical alcoylène droit ou ramifié contenant 1 à 4 atomes de carbone éventuellement substitué en α du groupement $>C(X_1)(Y_1)$ par un radical amino, alkylamino contenant 1 à 4 atomes de carbone, alcanoylamino contenant 1 à 4 atomes de carbone ou alkoxy-carbonylamino dont la partie alkyle contient 1 à 4 atomes de carbone,
- 10 X_1 et Y_1 représentent chacun un atome d'hydrogène ou forment ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupement $>C=O$,
- R_2 représente un radical alkyle droit ou ramifié contenant 1 à 4 atomes de carbone éventuellement substitué par un radical cyclohexyle,
- R'_2 représente un atome d'hydrogène ou un radical alkyle droit ou ramifié contenant 1
- 15 à 6 atomes de carbone,
- X_2 et Y_2 représentent chacun un atome d'hydrogène ou forment ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupement $>C=O$,
- R_3 représente un radical alkyle contenant droit ou ramifié contenant 1 à 4 atomes de
- 20 carbone éventuellement substitué par un radical hydroxy, alkoxy contenant 1 à 4 atomes de carbone, mercapto, alkylthio contenant 1 à 4 atomes de carbone, alkylsulfinyle contenant 1 à 4 atomes de carbone ou alkylsulfonyl contenant 1 à 4 atomes de carbone, étant entendu que, lorsque R_3 représente un radical alkyle substitué par un radical hydroxy, R_3 peut former avec le radical carboxy en α une lactone,
- R'_3 représente un atome d'hydrogène ou un radical alkyle droit ou ramifié contenant 1
- 25 à 6 atomes de carbone,
- X représente un atome d'oxygène ou de soufre, et
- R représente un atome d'hydrogène ou un radical alkyle éventuellement substitué par un radical alkoxy contenant 1 à 4 atomes de carbone, alkylthio contenant 1 à 4

atomes de carbone, alkylsulfinyle contenant 1 à 4 atomes de carbone, alkylsulfonyle contenant 1 à 4 atomes de carbone, phényle, phénoxy, phenylthio, phénylsulfinyle, phénylsulfonyle, alkylamino contenant 1 à 4 atomes de carbone ou dialkylamino dont chaque partie alkyle contient 1 à 4 atomes de carbone, ou un radical phényle
5 éventuellement substitué par un ou plusieurs atomes ou radicaux, identiques ou différents choisis parmi les atomes d'halogène et les radicaux alkyles, alkoxy, alkylthio ou alcanoyle contenant 1 à 4 atomes de carbone.

Plus particulièrement,

10 R_1 représente un radical de formule $Y-S-A_1$ - dans lequel Y représente un atome d'hydrogène ou un reste lysine ou un reste d'acide gras contenant jusqu'à 20 atomes de carbone et A_1 représente un radical éthylène ou propylène éventuellement substitué par un radical amino,

X_1 et Y_1 représentent chacun un atome d'hydrogène ou forment ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupement $>C=O$,

15 R_2 représente un radical isopropyle, méthyl-1 propyle, tert-butyle ou cyclohexyl-méthyle,

R'_2 représente un atome d'hydrogène ou un radical méthyle,

X_2 et Y_2 représentent chacun un atome d'hydrogène ou forment ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupement $>C=O$,

20 R_3 représente un radical méthyle ou éthyle substitué par un radical hydroxy, méthoxy, mercapto, méthylthio, méthylsulfinyle ou méthylsulfonyle,

R'_3 représente un atome d'hydrogène ou un radical méthyle,

X représente un atome d'oxygène, et

25 R représente un atome d'hydrogène ou un radical alkyle contenant 1 à 4 atomes de carbone éventuellement substitué par un radical alcoxy, ou un radical phényle.

Plus particulièrement encore,

R_1 représente un radical de formule $Y-S-A_1$ - dans lequel Y représente un atome d'hydrogène et A_1 représente un radical éthylène ou propylène éventuellement substitué par un radical amino,

30 X_1 et Y_1 représentent chacun un atome d'hydrogène ou forment ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupement $>CO$,

R_2 représente un radical isopropyle, méthyl-1 propyle, tert-butyle ou cyclohexyl-méthyle,

R'_2 représente un atome d'hydrogène,

X_2 et Y_2 représentent chacun un atome d'hydrogène ou forment ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupement $>C=O$,

R_3 représente un radical méthyle ou éthyle substitué par un radical hydroxy, méthoxy, mercapto ou méthylthio,

5 R'_3 représente un atome d'hydrogène, et

R représente un atome d'hydrogène ou un radical alkyle contenant 1 à 4 atomes de carbone.

Tout particulièrement intéressants sont les produits de formule générale (I) dans laquelle R_1 représente un radical mercapto-2 éthyle ou amino-1 mercapto-2
10 éthyle, X_1 et Y_1 représentent chacun un atome d'hydrogène ou forment ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupement $>CO$, R_2 représente un radical isopropyle, X_2 et Y_2 représentent chacun un atome d'hydrogène ou forment ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupement $>C=O$, R'_2
15 représente un atome d'hydrogène, R_3 représente un radical méthylthio-2 éthyle ou méthylsulfinyle-2 éthyle, R'_3 représente un atome d'hydrogène et R représente un atome d'hydrogène.

La présente invention concerne également les formes stéréoisomères des produits de formule générale (I). Les restes des aminoacides représentés par $R_1C(X_1)(Y_1)$, $R_2CH(NR'_2)[C(X_2)(Y_2)]$ et $R_3CH(NR'_3)CO-OH$ ont de préférence la
20 configuration des aminoacides naturels.

La présente invention concerne également les sels minéraux ou organiques ainsi que les esters des produits de formule générale (I).

Selon l'invention, les nouveaux produits de formule générale (I) peuvent être obtenus par synthèse en phase solide en utilisant une stratégie de synthèse
25 "9-fluorénylméthoxycarbonyl (Fmoc)". Dans ce cas, les groupements thiols sont protégés par des groupements trityl ou acétamidométhyl, les fonctions amines par des groupements Boc (t.butoxycarbonyl) et les fonctions acides sous forme d'ester t.butylique, les fonctions alcool par des groupements t.butyl et les fonctions amide et imidazole par des groupements trityl. La synthèse peut être réalisée sur une résine
30 confinée dans des seringues d'extraction en phase solide de 3 cm³ en polyéthylène haute densité munies de filtres en teflon. Les seringues sont montées sur une vanne à deux voies en teflon et fermées par un bouchon à ailettes à usage unique en polyéthylène haute densité. L'agitation des seringues est réalisée sur un appareil rotatif pour tubes à hémolyse. Les opérations de lavage et de filtration sont conduites
35 sur une station de travail d'extraction en phase solide.

Les synthèses sont alors réalisées sur 50 µmoles de résine. Les couplages des acides aminés sont réalisés en traitant pendant 1 heure la résine par 250 µmoles de l'acide aminé convenablement protégé en présence de 250 µmoles de 2-(1H-benzotriazole-1-yl)-1,1,3,3-tétraméthyluronium, hexafluorophosphate (HBTU),
5 250 µmoles de N-hydroxybenzotriazole et 750 µmoles de diisopropyléthylamine dans 1,2 cm³ d'un mélange N-méthylpyrrolidone-2 (NMP)/diméthylformamide (1/1 en volume). La déprotection du groupement FMOC est réalisée par 3 traitements successifs de la résine pendant 2 fois 1 minute puis 20 minutes par 2 cm³ de pipéridine en solution à 2 % (v/v) dans la NMP.

10 Par exemple, la Cys-(NMe)Val-[cis-3-phényl-DL-prolyl]-Met peut être préparée de la manière suivante :

On soumet successivement 50 µmoles de résine Fmoc-Met-chlorotriyl aux traitements suivants :

- 15 - déprotection du groupement FMOC,
- lavage par 5 fois 2 cm³ de NMP,
- couplage de la FMOC-cis-3-phényl-DL-proline,
- lavage par 5 fois 2 cm³ de NMP,
- déprotection du groupement FMOC,
- lavage par 5 fois 2 cm³ de NMP,
- 20 - couplage de la FMOC-N-méthylvaline,
- lavage par 5 fois 2 cm³ de NMP,
- déprotection du groupement FMOC,
- lavage par 5 fois 2 cm³ de NMP,
- couplage de la FMOC-cystéine(S-trityl),
- 25 - lavage par 5 fois 2 cm³ de NMP,
- déprotection du groupement FMOC,
- lavage par 5 fois 2 cm³ de NMP.

La synthèse terminée, les produits sont séparés par traitement de la résine par 10 cm³ d'un mélange acide trifluoroacétique-phénol-éthanedithiol-thioanisole-eau
30 (40-3-1-2-2 en volumes) pendant 1 heure 30 minutes. La résine est ensuite éliminée par filtration. Le filtrat est concentré sous pression réduite au moyen d'un évaporateur centrifuge (RC10-10 Jouan) équipé d'une pompe à palettes et d'un piège à -90°C pendant 1,5 heures, la température de la chambre d'évaporation étant maintenue à 50°C. Le volume final du concentrat est d'environ 1 cm³. Le produit est ensuite
35 précipité par addition de 15 cm³ d'un mélange de méthyl-tert-butyléther et d'éther de

pétrole (2-1 en volumes) puis il est recueilli par centrifugation. Le culot est ensuite solubilisé dans 1 cm³ d'acide trifluoroacétique, précipité par addition de 15 cm³ de méthyl-tert-butyléther puis lavé par 15 cm³ de méthyl-tert-butyléther. Le produit est ensuite séché sous pression réduite (3,5 kPa). Le produit est enfin purifié par chromatographie liquide à haute performance (HPLC) sur une colonne C₁₈ 100 Å (250 x 10 mm, BioRad) éluée par un gradient d'acétonitrile contenant 0,07 % d'acide trifluoroacétique (en volumes) dans l'eau contenant 0,07 % d'acide trifluoroacétique (en volumes) à un débit de 6 cm³/min puis lyophilisé. Les produits obtenus sont caractérisés par leurs spectres de masse (electrospray).

10 L'introduction du groupement protecteur FMOC sur un aminoacide est effectuée par action de l'acide chloroformique sur le chloroformiate de 9-fluorénylméthyl (FMOC-chlorure) en présence d'une base.

15 La résine FMOC-Met-chlorotryl peut être obtenue par réaction de 250 µmoles de résine chlorotrylchlorure (Novabiochem®) avec 1 mmole de FMOC-Méthionine dans 2 cm³ de dichlorométhane et 0,5 cm³ de diisopropyléthylamine pendant 30 minutes. Après addition de 2 cm³ de méthanol, la réaction est poursuivie pendant encore 30 minutes. La résine est ensuite lavée par 5 fois 4 cm³ de dichlorométhane puis séchée.

20 Les cis- et trans-phénylprolines, sous forme racémique, peuvent être obtenues dans les conditions décrites par R. Sarges et J. R. Tretter, *J. Org. Chem.*, **39**, 1710 (1974).

L'activité inhibitrice de la farnésyltransférase et de la farnésylation de la protéine Ras peut être mise en évidence dans le test suivant :

25 L'activité farnésyltransférase est déterminée par la quantité de (³H) farnésyl transférée à partir du (³H) farnésylpyrophosphate [(³H) FPP] sur la protéine p21 H-ras. Le mélange réactionnel standard est composé, pour un volume final de 60 µl, de Tris-HCl 50mM, MgCl₂ 5mM, dithiothréitol 5 mM, octyl-β-D-glucopyranoside 0,2 %, p21 H-ras 200 picomoles, (³H) FPP (à 61000 dpm/picomole) 4,5 picomoles.

30 La réaction est initiée par addition d'environ 5 ng de farnésyltransférase humaine purifiée à partir de cultures de cellules THP1. Après incubation pendant 20 minutes à 37°C en plaque de microtitration contenant 96 trous de 1 cm³ par plaque (Titer Plate®, Beckman), la réaction est stoppée par addition de 0,4 cm³ de SDS à 0,1 % dans le méthanol à 0°C. Le mélange est ensuite additionné de 0,4 cm³ d'acide trichloroacétique (TCA) à 30 % dans le méthanol. Les plaques sont laissées pendant 35 1 heure dans la glace. Le contenu précipité est alors retenu sur membrane en fibre de®

verre Filtermat® (Pharmacia) avec l'unité de filtration (Combi Cell Harvester®, Skatron) et rincé avec de l'acide trichloroacétique à 6 % dans l'eau distillée. Les membranes sont séchées au four à micro-ondes puis imprégnées de scintillant par fusion sous air chaud de Meltilex® (Pharmacia) et enfin comptées en cpm dans un

5 compteur β -Plate® (LKB). Chaque essai est répété 3 fois.

L'unité d'activité est définie par 1 picomole de (^3H) FPP transférée sur p21 H-ras en 20 minutes.

Les pourcentages d'inhibition sont obtenus par comparaison des essais avec et sans inhibiteur après déduction des blancs, les IC_{50} étant mesurées à partir des

10 inhibitions obtenues avec 9 concentrations différentes en utilisant les logiciels Enzfitter® ou Grafit®.

Les résultats obtenus sont rassemblés dans le tableau I.

TABLEAU I

Produit	Activité inhibitrice IC_{50}
Cys-(N-Me)Val-[cis-3-phényl-DL-prolyl]-Met	$1,55 \times 10^{-8} \text{ M}$
Cys-(N-Me)Val-[trans-3-phényl-DL-prolyl]-Met	$9,2 \times 10^{-7} \text{ M}$

15 Les nouveaux peptides de formule générale (I) peuvent se présenter sous forme de sels non toxiques et pharmaceutiquement acceptables. Ces sels non toxiques comprennent les sels avec les acides minéraux (acides chlorhydrique, sulfurique, bromhydrique, phosphorique, nitrique) ou avec les acides organiques (acides acétique, propionique, succinique, maléique, hydroxymaléique, benzoïque,

20 fumarique, méthanesulfonique, trifluoroacétique ou oxalique) ou avec les bases minérales (soude, potasse, lithine, chaux) ou organiques (amines tertiaires comme la triéthylamine, la pipéridine, la benzylamine) selon la nature des aminoacides qui constituent le peptide de formule générale (I).

Les nouveaux peptides selon l'invention, qui inhibent la farnésyltransférase

25 et la farnésylation de la protéine Ras, sont des agents anticancéreux remarquables qui agissent tant au niveau des tumeurs solides que liquides.

La présente invention concerne également les compositions pharmaceutiques qui contiennent au moins un peptide de formule générale (I) en association avec un

ou plusieurs diluants ou adjuvants pharmaceutiquement acceptables qu'ils soient inertes ou physiologiquement actifs.

Ces compositions peuvent être administrées par voie orale, parentérale ou rectale.

5 Les compositions pour administration orale comprennent des comprimés, des pilules, des poudres ou des granulés. Dans ces compositions le produit actif selon l'invention est mélangé à un ou plusieurs diluants inertes tels que saccharose, lactose ou amidon. Ces compositions peuvent comprendre des substances autres que les diluants, par exemple un lubrifiant tel que le stéarate de magnésium.

10 Comme compositions liquides pour administration orale peuvent être utilisées des émulsions pharmaceutiquement acceptables, des solutions, des suspensions, des sirops, des élixirs contenant des diluants inertes tel que l'eau ou l'huile de paraffine. Ces compositions peuvent également comprendre des substances autres que les diluants, par exemple des produits mouillants, édulcorants ou aromatisants.

15 Les compositions selon l'invention pour administration parentérale peuvent être des solutions stériles aqueuses ou non aqueuses, des suspensions ou des émulsions. Comme solvant ou véhicule, on peut employer le propylèneglycol, un polyéthylèneglycol, des huiles végétales, en particulier l'huile d'olive ou des esters
20 organiques injectables par exemple l'oléate d'éthyle. Ces compositions peuvent également contenir des adjuvants, en particulier des agents mouillants, émulsifiants et dispersants. La stérilisation peut se faire de plusieurs façons, par exemple à l'aide d'un filtre bactériologique, en incorporant à la composition des agents stérilisants ou par chauffage. Elles peuvent être également préparées sous forme de compositions
25 solides stériles qui peuvent être dissoutes au moment de l'emploi dans de l'eau stérile ou tout autre milieu stérile injectable.

Les compositions pour administration rectale sont des suppositoires qui peuvent contenir, outre le produit actif, des excipients tels que le beurre de cacao.

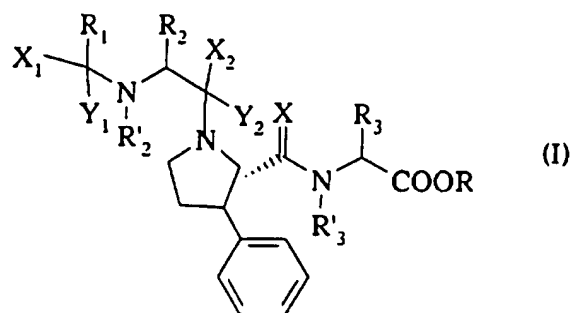
30 Les compositions selon l'invention sont particulièrement utiles en thérapeutique humaine dans le traitement de cancers d'origines diverses.

En thérapeutique humaine, les doses dépendent de l'effet recherché, de la durée du traitement et des facteurs propres au sujet à traiter.

Généralement, les doses sont comprises, chez l'homme, entre 0,1 et 20 mg/kg par jour par voie intra-péritonéale.

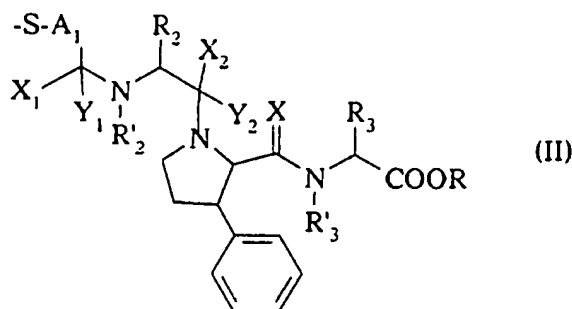
REVENDICATIONS

1 - Nouveaux peptides de formule générale :



dans laquelle :

- 5 R_1 représente un radical de formule générale Y-S-A₁- dans lequel Y représente un atome d'hydrogène, ou un reste d'acide gras ou un radical alkyle ou alkoxy-carbonyl, ou un radical R₄-S- dans lequel R₄ représente un radical alkyle contenant 1 à 6 atomes de carbone éventuellement substitué par un radical phényle, ou radical de formule générale



10

dans laquelle A₁, X₁, Y₁, R₂, R'₂, X₂, Y₂, X, R₃, R'₃ et R sont définis comme ci-après, et A₁ représente un radical alcoylène droit ou ramifié contenant 1 à 4 atomes de carbone éventuellement substitué en α du groupement >C(X₁)(Y₁) par un radical amino, alkylamino contenant 1 à 4 atomes de carbone, alcanoylamino contenant 1 à 4 atomes de carbone ou alkoxy-carbonylamino dont la partie alkyle contient 1 à 4 atomes de carbone,

15

X₁ et Y₁ représentent chacun un atome d'hydrogène ou forment ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupement >C=O,

20

R₂ représente un radical alkyle droit ou ramifié contenant 1 à 4 atomes de carbone éventuellement substitué par un radical cyclohexyle,

R'₂ représente un atome d'hydrogène ou un radical alkyle droit ou ramifié contenant 1 à 6 atomes de carbone.

X₂ et Y₂ représentent chacun un atome d'hydrogène ou forment ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupement >C=O,

- 5 R₃ représente un radical alkyle contenant droit ou ramifié contenant 1 à 4 atomes de carbone éventuellement substitué par un radical hydroxy, alkoxy contenant 1 à 4 atomes de carbone, mercapto, alkylthio contenant 1 à 4 atomes de carbone, alkylsulfinyle contenant 1 à 4 atomes de carbone ou alkylsulfonyle contenant 1 à 4 atomes de carbone, étant entendu que, lorsque R₃ représente un radical alkyle substitué par un
- 10 radical hydroxy, R₃ peut former avec le radical carboxy en α une lactone,

R'₃ représente un atome d'hydrogène ou un radical alkyle droit ou ramifié contenant 1 à 6 atomes de carbone.

X représente un atome d'oxygène ou de soufre, et

- R représente un atome d'hydrogène ou un radical alkyle éventuellement substitué par
- 15 un radical alkoxy contenant 1 à 4 atomes de carbone, alkylthio contenant 1 à 4 atomes de carbone, alkylsulfinyle contenant 1 à 4 atomes de carbone, alkylsulfonyle contenant 1 à 4 atomes de carbone, phényle, phénoxy, phenylthio, phénylsulfinyle, phénylsulfonyle, alkylamino contenant 1 à 4 atomes de carbone ou dialkylamino dont chaque partie alkyle contient 1 à 4 atomes de carbone, ou un radical phényle
- 20 éventuellement substitué par un ou plusieurs atomes ou radicaux, identiques ou différents choisis parmi les atomes d'halogène et les radicaux alkyles, alkoxy, alkylthio ou alcanoyle contenant 1 à 4 atomes de carbone.

2 - Nouveaux peptides selon la revendication 1 pour lesquels

- R₁ représente un radical de formule Y-S-A₁- dans lequel Y représente un atome
- 25 d'hydrogène ou un reste lysine ou un reste d'acide gras contenant jusqu'à 20 atomes de carbone et A₁ représente un radical éthylène ou propylène éventuellement substitué par un radical amino,

X₁ et Y₁ représentent chacun un atome d'hydrogène ou forment ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupement >C=O,

- 30 R₂ représente un radical isopropyle, méthyl-1 propyle, tert-butyle ou cyclohexyl-méthyle,

R'₂ représente un atome d'hydrogène ou un radical méthyle,

X₂ et Y₂ représentent chacun un atome d'hydrogène ou forment ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupement >C=O,

R₃ représente un radical méthyle ou éthyle substitué par un radical hydroxy, méthoxy, mercapto, méthylthio, méthylsulfinyle ou méthylsulfonyle,

R'₃ représente un atome d'hydrogène ou un radical méthyle,

X représente un atome d'oxygène, et

- 5 R représente un atome d'hydrogène ou un radical alkyle contenant 1 à 4 atomes de carbone éventuellement substitué par un radical alcoxy, ou un radical phényle.

3 - Nouveaux peptides selon la revendication 1 pour lesquels

- R₁ représente un radical de formule Y-S-A₁- dans lequel Y représente un atome d'hydrogène et A₁ représente un radical éthylène ou propylène éventuellement
10 substitué par un radical amino,

X₁ et Y₁ représentent chacun un atome d'hydrogène ou forment ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupement >CO,

R₂ représente un radical isopropyle, méthyl-1 propyle, tert-butyle ou cyclohexyl-méthyle,

- 15 R'₂ représente un atome d'hydrogène,

X₂ et Y₂ représentent chacun un atome d'hydrogène ou forment ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupement >C=O,

R₃ représente un radical méthyle ou éthyle substitué par un radical hydroxy, méthoxy, mercapto ou méthylthio,

- 20 R'₃ représente un atome d'hydrogène, et

R représente un atome d'hydrogène ou un radical alkyle contenant 1 à 4 atomes de carbone.

- 4 - Nouveaux peptides selon la revendication 1 pour lesquels R₁ représente un radical mercapto-2 éthyle ou amino-1 mercapto-2 éthyle, X₁ et Y₁ représentent
25 chacun un atome d'hydrogène ou forment ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupement >CO, R₂ représente un radical isopropyle, X₂ et Y₂ représentent chacun un atome d'hydrogène ou forment ensemble avec l'atome de carbone auquel ils sont liés un groupement >C=O, R'₂ représente un atome d'hydrogène, R₃ représente un radical méthylthio-2 éthyle ou méthylsulfinyle-2
30 éthyle, R'₃ représente un atome d'hydrogène et R représente un atome d'hydrogène.

5 - Composition pharmaceutique caractérisée en ce qu'elle contient une quantité suffisante d'un peptide selon l'une des revendications 1 à 4 en association avec un ou plusieurs diluants ou adjuvants pharmaceutiquement acceptables inertes ou physiologiquement actifs.

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

National Application No
PCT/FR 96/00198

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER
IPC 6 C07K5/103 A61K38/07

According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

B. FIELDS SEARCHED

Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)
IPC 6 C07K A61K

Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practical, search terms used)

C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category *	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
A	EP,A,0 523 873 (MERCK & CO INC) 20 January 1993 see claims; examples	1-5
A	--- WO,A,91 16340 (UNIV TEXAS) 31 October 1991 cited in the application see claims; examples	1-5
A	--- WO,A,94 26723 (GENENTECH INC ;UNIV TEXAS (US); MARSTERS JAMES C JR (US); BROWN MI) 24 November 1994 see claims; examples -----	1,5

Further documents are listed in the continuation of box C. Patent family members are listed in annex.

* Special categories of cited documents :

- *A* document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance
- *E* earlier document but published on or after the international filing date
- *L* document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)
- *O* document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means
- *P* document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed
- *T* later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention
- *X* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone
- *Y* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art.
- *&* document member of the same patent family

Date of the actual completion of the international search 31 May 1996	Date of mailing of the international search report 27.06.96
---	---

Name and mailing address of the ISA European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+ 31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl, Fax (+ 31-70) 340-3016	Authorized officer Fuhr, C
---	--

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

International Application No PCT/FR 96/00198
--

Patent document cited in search report	Publication date	Patent family member(s)	Publication date
EP-A-0523873	20-01-93	CA-A- 2072033 JP-A- 6157589	29-12-92 03-06-94

WO-A-9116340	31-10-91	US-A- 5141851 AU-B- 637497 AU-B- 7694691 CA-A- 2076652 DE-T- 528820 EP-A- 0528820 US-A- 5420245	25-08-92 27-05-93 11-11-91 19-10-91 29-06-95 03-03-93 30-05-95

WO-A-9426723	24-11-94	AU-B- 6909194 CA-A- 2160786 EP-A- 0698015	12-12-94 24-11-94 28-02-96

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale No
PCT/FR 96/00198

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE CIB 6 C07K5/103 A61K38/07		
Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB		
B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE		
Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement) CIB 6 C07K A61K		
Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche		
Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés)		
C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie *	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
A	EP,A,0 523 873 (MERCK & CO INC) 20 Janvier 1993 voir revendications; exemples ---	1-5
A	WO,A,91 16340 (UNIV TEXAS) 31 Octobre 1991 cité dans la demande voir revendications; exemples ---	1-5
A	WO,A,94 26723 (GENENTECH INC ;UNIV TEXAS (US); MARSTERS JAMES C JR (US); BROWN MI) 24 Novembre 1994 voir revendications; exemples -----	1,5
<input type="checkbox"/> Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents		
<input checked="" type="checkbox"/> Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe		
* Catégories spéciales de documents cités:		
A document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent *E* document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date *L* document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée) *O* document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens *P* document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée	*T* document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention *X* document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément *Y* document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier *&* document qui fait partie de la même famille de brevets	
Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée <p style="text-align: center; font-size: 1.2em;">31 Mai 1996</p>	Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale <p style="text-align: center; font-size: 1.2em;">27.06.96</p>	
Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+ 31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl, Fax (+ 31-70) 340-3016	Fonctionnaire autorisé <p style="text-align: center; font-size: 1.2em;">Fuhr, C</p>	

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Requête Internationale No
PCT/FR 96/00198

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
EP-A-0523873	20-01-93	CA-A- 2072033	29-12-92
		JP-A- 6157589	03-06-94

WO-A-9116340	31-10-91	US-A- 5141851	25-08-92
		AU-B- 637497	27-05-93
		AU-B- 7694691	11-11-91
		CA-A- 2076652	19-10-91
		DE-T- 528820	29-06-95
		EP-A- 0528820	03-03-93
		US-A- 5420245	30-05-95

WO-A-9426723	24-11-94	AU-B- 6909194	12-12-94
		CA-A- 2160786	24-11-94
		EP-A- 0698015	28-02-96

This Page Blank (uspto)